## — HEAD Genève

## Bachelor HES-SO en Design HEAD - Genève

## Hes-so Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale Fachhochschule Westschweiz University of Applied Sciences and Arts Western Switzerland

## **DESCRIPTIF DE MODULE**

Année académique : 2023-2024

Domaine	Design
Filière	Bachelor Architecture d'intérieur
Titre du module	Compétences professionnelles
Type de module	Module d'orientation – Module obligatoire *
Code	16CP
Type de formation	Bachelor
Crédits ECTS	6 ECTS
Semestre	Semestre 6
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Sans prérequis
Langues principales	Français
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	Economie de projet : développer sa capacité à gérer financièrement et organisationnellement un projet d'architecture d'intérieur, d'aménagement d'intérieur et de scénographie. Pouvoir explorer et définir les axes économiques d'un projet et être capable de l'analyser.  Structures professionnelles : acquérir une vision des différents champs de compétences complémentaires au projet d'architecture d'intérieur (communication, aspects juridiques,
Contenu et formes d'enseignement	normes, réseautage, etc) et être capable d'en restituer les spécificités.  Économie de projet : cours théoriques enrichis de discussions collectives sur les aspects économiques de projets (analyses de cas). Travail personnel d'analyse économique sur un projet réalisé par l'étudiant-x-e, suivi individuellement sous forme d'entretiens.
	Structures professionnelles : série d'interventions sous forme de conférences présentant des situations professionnelles et des procédures administratives liées à la profession d'architecte d'intérieur. Présentation d'activités apparentées à la profession d'architecte d'intérieur au moyen de cas d'étude et d'une série de mises en situations pratiques.
Modalités d'évaluation et validation	Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et finale par le, la ou les professeur-e-x-s responsable-s du module et/ou de l'unité de cours. La présence aux cours théorique est obligatoire pour l'obtention des crédits. L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. Les absences non justifiées ne peuvent excéder 20% du temps d'enseignement.  Chaque étudiant-e-x est tenu-e-x d'indiquer les différents applicatifs ou logiciels utilisés pour la réalisation de son travail ou projet. L'étudiant-e-x doit, s'il est sollicité par l'enseignant-x, préciser
	la nature du recours à ces applicatifs.  La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité des documents graphiques, impression) est un élément déterminant de l'évaluation.
	Les exigences particulières à ce module sont les suivantes :
	Économie de projet : remise d'un rapport comprenant les éléments permettant la gestion économique d'un projet (devis, appels d'offres, gestion des coûts). L'étudiant-e-x est évalué sur la qualité de l'analyse économique du projet et sur la compréhension des enjeux et des outils favorisant la conduite d'un mandat.
	Structures professionnelles: la présence aux différentes conférences est obligatoire et notée selon les modalités exposées en début d'année. Une absence prolongée peut entraîner l'échec. Certains cours nécessitent la réalisation d'exercices, ceux-ci peuvent être notés et entrer dans la validation de l'unité.
	Le module est acquis lorsque l'étudiant a obtenu la note moyenne minimum de 4 à chaque unité de cours du module et sa présence a été attestée. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.
Modalité de remédiation et de répétition	Remédiation : possible en cas de résultat légèrement insuffisant (note 3,5). Elle consiste en un modeste travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction de l'enseignant-e-x concerné-e-x dans un délai fixé par le calendrier académique.
	Répétition : lorsque les crédits attribués au module ne sont pas acquis, le module doit être répété entièrement dès que possible, en principe dès le semestre suivant. Pas de remédiation possible lors de la répétition du module.
Enseignant-e-x-s	Yves Corminboeuf (coordinateur), Alexandra Baud, divers intervenant-e-x-s
Responsable du module	Javier Fernandez Contreras
Descriptif validé le	30.06.2023

Par	Javier Fernandez Contreras, responsable de la filière Architecture d'intérieur de la HEAD – Genève
	Genève

<sup>\*</sup> Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le Règlement en vigueur sur la formation de base (bachelor et master) à la HES-SO.